



Lucas, 5 ans

Lucas 22 ans



LA PASSION A DE L'AVENIR



DOSSIER DE PRESSE

SEMAINE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ • 5^{ÈME} ÉDITION



Sous le haut patronage de Muriel Pénicaud





SOMMAIRE



ÉDITO DU PRÉSIDENT DE L'ANFA	PAGE 1
ÉDITO DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ANFA	PAGE 2
ÉDITOU DU PRÉSIDENT DU CNPA	PAGE 3
LA SEMAINE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE ET DE LA MOBILITÉ 2020 LA PASSION A DE L'AVENIR	PAGE 4
LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : UN SECTEUR INCONTOURNABLE	PAGE 7
LE CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE	PAGE 11
L'ANFA : UN ORGANISME AU SERVICE DE LA BRANCHE	PAGE 12
SUIVRE LA SSAM 2020	PAGE 14





ÉDITO DU PRÉSIDENT DE L'ANFA



Stéphane RIVIÈRE

Président
de l'ANFA

L'ANFA a pour mission de promouvoir les métiers des services de l'automobile et de la mobilité auprès des jeunes et des familles. Des métiers d'avenir à fort potentiel, dans un secteur qui recrute chaque année 15 000 alternants et 50 000 salariés. Des métiers très diversifiés couvrant la durée de vie de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo. Des métiers souvent exercés par passion.

En 2015, l'ANFA a initié la première Semaine des services de l'automobile et de la mobilité (SSAM), véritable opportunité pour les jeunes en orientation de découvrir la diversité des métiers et formations de la branche.

Cinq ans plus tard, la SSAM est devenue une manifestation annuelle d'ampleur nationale qui s'inscrit dans le paysage des événements incontournables de promotion des métiers. Elle prend appui sur des événements organisés par les établissements de formation et sur la mobilisation d'entreprises partenaires. En 2019, la SSAM a vu la mobilisation de 174 établissements, organismes de formation et entreprises, qui ont proposé plus de 500 événements et ont attiré près de 60 000 visiteurs.

Pour l'édition 2020, une nouvelle version du site dédié à l'événement www.semaine-services-auto.com a été développée et un vaste plan média TV, replay et cinéma, ayant pour slogan « La passion a de l'avenir », est proposé en amont de l'événement. Un clip, tourné pour l'occasion au Campus des services de l'automobile et de la mobilité de Guyancourt, avec des jeunes actuellement en formation, sera notamment diffusé. Un spot a également été créé pour les radios et plateformes musicales. L'ANFA a aussi conclu un partenariat avec la station de radio NRJ et le magazine Phosphore, spécialisé dans l'orientation des jeunes.

La cinquième édition de la Semaine des services de l'automobile et de la mobilité se présente donc sous les meilleurs auspices ! Bonne SSAM 2020 à tous !

SEMAINE-SERVICES-AUTO.COM



ÉDITO DU VICE-PRÉSIDENT DE L'ANFA



Bernard GUYOT

Vice-président
de l'ANFA

Pour la 5^{ème} année consécutive, la Semaine des Services de l'Automobile et des Mobilités se déroulera début février dans les établissements de formation en lien avec les entreprises de la mobilité fortement engagées dans la formation par la voie de l'apprentissage et de la formation continue.

Plus que jamais, à l'aube d'une décennie dans laquelle le monde de l'automobile et de la mobilité va vivre une transformation en profondeur, il faut nous projeter sur l'impact de ces transformations et les évolutions à en attendre pour nos collaborateurs et surtout attirer de nouveaux talents au sein de nos affaires.

Grâce à l'Observatoire des métiers et des services au sein de l'ANFA qui anticipe ses besoins, l'ensemble des acteurs de la profession se projette sur l'avenir afin de répondre aux enjeux et aux défis des véhicules connectés, autonomes, à énergie propre et répondant à l'émergence de nouveaux comportements sociétaux.

Alors, venez découvrir ces différents rendez vous sur le territoire et rejoignez un secteur d'avenir incontournable de la mobilité : connectez vous sur www.semaine-services-auto.com

SEMAINE-SERVICES-AUTO.COM



ÉDITO DU PRÉSIDENT DU CNPA



**Francis
BARTHOLOMÉ**

Président du CNPA

À partir du 1^{er} février prochain, partout en France, les entreprises et les acteurs de la formation des métiers des services de l'automobile se mobiliseront une nouvelle fois pour la jeunesse et pour l'emploi.

Cette 5^{ème} édition de la « Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité » est une des illustrations de la proactivité et du dynamisme de la filière en matière de formation professionnelle, d'alternance et d'emploi : les chiffres du secteur parlent d'eux-mêmes.

En 2019, l'emploi dans la Branche des Services de l'Automobile a progressé de près d'1 %, soit 3 000 salariés supplémentaires. Cette évolution est plus importante que celle observée dans toutes les branches confondues, qui est de + 0,6 %.

Il est surtout à souligner que la Branche a formé, entre 2017 et 2018, 60 500 jeunes, avec un taux d'employabilité de 72 % après un contrat d'apprentissage, et de 91 % après un Certificat de Qualification Professionnelle ; 8 % des effectifs salariés de la branche sont en alternance (contre 3,5 % toutes branches confondues).

Cependant, une grande partie des besoins des entreprises en personnel qualifié reste aujourd'hui insatisfaite.

La formation et l'emploi resteront des enjeux majeurs pour les années à venir : suite à l'évolution des usages en matière de mobilité et des avancées technologiques, la filière aura besoin de compétences élargies et mieux reconnues.

L'initiative de la « Semaine des Services de l'automobile et de la mobilité » s'inscrit dans cet objectif : valoriser auprès du grand public les actions réalisées par les entreprises et les partenaires du secteur pour préparer l'avenir des métiers des services de l'automobile.

Cette campagne d'envergure nationale aura également, et surtout, le mérite de rappeler que ces métiers de passion, exercés par des professionnels formés et engagés, dans des entreprises qui ne cessent d'innover et d'investir, sont résolument tournés vers l'avenir, pour répondre aux enjeux de la mobilité de demain.

Je vous invite donc, du 1^{er} au 8 février prochains, à nous mobiliser tous ensemble, pour nos jeunes, pour l'avenir de nos métiers, et pour une filière d'excellence !

SEMAINE-SERVICES-AUTO.COM



LA PASSION A DE L'AVENIR



FICHE D'IDENTITÉ DE LA SSAM

En cinq ans, la Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité (SSAM) est devenue le rendez-vous annuel incontournable pour la promotion des métiers de la branche des services de l'automobile. Cette semaine de découverte est une véritable opportunité pour les jeunes en orientation de découvrir des métiers, souvent exercés avec passion, d'échanger avec des jeunes en formation, d'approcher des professionnels et des formateurs qui leur feront découvrir le quotidien de ces métiers et pourront partager leurs connaissances et leur savoir-faire.

Dans le cadre de cet événement majeur, 200 établissements partenaires (CFA, lycées professionnels et entreprises) se mobilisent pour organiser près de 500 événements entre le 1^{er} et le 8 février, dans toutes les régions de France métropolitaine.

Les objectifs de la SSAM

- **Faire connaître** les métiers et formations de la branche des services de l'automobile
- **Fédérer** les organismes de formation et les entreprises autour d'un projet commun.
- **Susciter l'engouement** pour ce secteur et créer de nouvelles vocations !

Éduquer le grand public en allant à sa rencontre

Au programme, **une découverte pratique des métiers**, via l'organisation de journées portes-ouvertes dans les établissements de formation, avec des visites d'ateliers, des modules « vis ma vie », des défis à réaliser à plusieurs, etc. Mais aussi **une découverte de l'univers professionnel**, grâce à l'organisation de visites d'entreprises, de partages de témoignages, de job dating, de conférences, etc.

UN ÉVÉNEMENT AUX ENJEUX MAJEURS

La passion a de l'avenir

La SSAM a pour première vocation de mettre en lumière l'avenir plus que prometteur d'un secteur porteur, dynamique, innovant et dont les métiers sont souvent méconnus du grand public. Rejoindre les métiers des services de l'automobile, c'est s'assurer un avenir professionnel dans une branche innovante qui recrute.

Pour la SSAM 2020, un vaste plan média TV, replay et cinéma, ayant pour slogan « La passion a de l'avenir », est proposé en amont de l'événement. Un clip, tourné pour l'occasion au Campus des services de l'automobile et de la mobilité de Guyancourt, avec des jeunes actuellement en formation, est diffusé depuis le 20 janvier. Un spot a également été créé pour les radios et plateformes musicales et est diffusé depuis le 13 janvier.

Une grande variété de métiers

Avec quatorze secteurs d'activités différents, plus de 100 métiers et des cursus de formation allant du CAP au diplôme d'ingénieur, la branche des services de l'automobile est ouverte à tous les profils, masculins comme féminins.

Une branche innovante

La branche des services de l'automobile est en constante évolution. Les évolutions technologiques des véhicules thermiques, hybrides ou électriques, ainsi que le développement des réseaux de distribution de l'énergie, sont des facteurs de mutation importants. L'arrivée du véhicule connecté, incontournable pour la mobilité de demain, impacte d'ores et déjà les activités et les compétences, tant dans la technologie que dans l'exploitation des données.

Une branche qui recrute

Le marché des services de l'automobile ne cesse de se développer, constituant l'un des marchés les plus porteurs de notre économie. Ces dernières années, l'emploi y est en constante augmentation, impactant directement et positivement les formations en alternance dans cette branche. Ce secteur constitue la 7^e branche professionnelle de France. Si la SSAM est une semaine de découverte et de partage, c'est également une formidable opportunité de rejoindre une branche dynamique. Depuis la première édition, de nombreux nouveaux talents ont rejoint le secteur grâce aux job dating organisés sur les précédentes éditions.

RETOUR SUR LA SSAM 2019

La Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité 2019 a une nouvelle fois attiré le public en nombre et confirme plus que jamais son statut d'événement incontournable pour la promotion des métiers et de la formation professionnelle. Cette quatrième édition de la SSAM, a mobilisé 60 000 visiteurs, soit près de 10 000 visiteurs de plus que l'édition 2018, venus assister à plus de 540 événements organisés sur tout le territoire par des établissements de formation et des professionnels du secteur.

Quelques chiffres clés supplémentaires

La SSAM, une entité qui communique et dont on parle

 **174 établissements** participants

 **544 événements (+ 3,6 %)**

- 57 % de journées portes ouvertes
- 34 % d'ateliers découverte
- 19 % d'événements entreprises

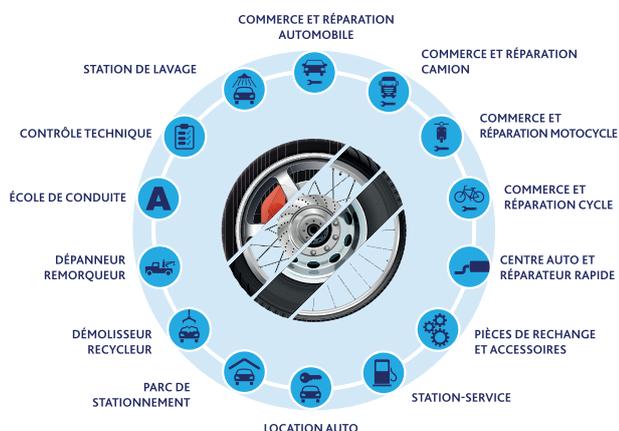
 **9 600 contacts** qualifiés

L'ANFA a déployé un plan média national d'envergure à l'occasion de l'édition 2019, tant sur les médias traditionnels (TV et radio) que sur le web. La SSAM a vu sa présence renforcée sur Facebook et Instagram. L'audience du site web dédié (www.semaine-services-auto.com) a augmenté d'un tiers par rapport à l'édition 2018, avec 160 400 visiteurs mensuels.

UNE BELLE VITRINE POUR LA BRANCHE ET SES MÉTIERS

La Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité est une belle occasion de mettre en lumière et de communiquer sur la diversité des secteurs d'activité de la branche, ainsi que sur les métiers qui les composent.

La branche des services de l'automobile c'est :



4 types de véhicules :

 AUTOS  CAMIONS
 CYCLES  MOTOCYCLES

100 métiers liés à la vie des véhicules de leur sortie d'usine jusqu'à leur recyclage

14 secteurs d'activités répartis en 4 familles de métiers (maintenance, carrosserie/peinture, commerce et services)

 **134 300** entreprises

 **416 000** professionnels entretiennent 47,5 millions de véhicules et offrent chaque jour un service de proximité

 **60 500** jeunes, lycéens et alternants, se forment chaque année à l'ensemble de ces métiers



LA PASSION A DE L'AVENIR



ZOOM : ETAT DE LA FILIÈRE PAR TYPOLOGIE DE VÉHICULES



LES AUTOMOBILES

Avec 300 000 salariés, 96 500 entreprises, et un parc de plus de 32 millions de véhicules particuliers, les métiers en lien avec la voiture constituent le cœur de la branche. Ce secteur, en constante progression, est marqué par des évolutions technologiques, sociétales, et réglementaires liées à la mobilité.



LES CAMIONS

Le secteur de la distribution et de la maintenance du véhicule industriel rassemble près de 4 000 entreprises et 24 000 salariés, qui vendent, entretiennent et réparent 648 000 poids lourds, cars et bus. Cette filière, véritable secteur de pointe, est la filière d'insertion professionnelle la plus porteuse des services de l'automobile où recrutement et formation sont des enjeux majeurs.



LES MOTOCYCLES

Le secteur du commerce et de la maintenance du deux-roues motorisé rassemble 6 500 entreprises et 11 000 salariés, qui vendent, réparent et entretiennent 4 millions de scooters, motos, tricycles ou quads. Même si la vente et l'après-vente sont en baisse ces dernières années, l'arrivée des nouvelles technologies donne un nouveau souffle et suscite de nouvelles vocations. C'est aussi le secteur le plus jeune de la branche.



LES CYCLES

Le secteur du cycle représente aujourd'hui 1300 entreprises, 3.5 millions de véhicules et 2200 salariés. Le contexte économique, les politiques des villes en matière de mobilité et d'environnement favorisent l'usage du vélo et son développement. Une véritable tendance s'est créée ces dernières années autour de ce moyen de locomotion, en faisant un objet prisé utilisé par de plus en plus de personnes. Aussi, de nombreuses évolutions techniques, ainsi que de nouvelles exigences de la clientèle engendrent sensiblement un développement régulier des compétences des acteurs du secteur.





LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : UN SECTEUR INCONTOURNABLE



L'AUTOMOBILE, LE CAMION, LE CYCLE ET LE MOTOCYCLE EN FRANCE

Le parc automobile est estimé à **47,5 millions de véhicules** :

- **36,6 millions de véhicules particuliers** (voitures) soit 82,8 % du parc automobile
- **6,2 millions de véhicules utilitaires légers** (inférieurs à 5 tonnes)
- **647 000 poids lourds** (autobus, autocars et véhicules industriels supérieurs à 5 tonnes)
- **4 millions de motocycles**

On compte aussi 3,5 millions de cycles



ZOOM : LE VÉLO, UN MODE DE TRANSPORT EN PLEINE CROISSANCE !

- La France est le troisième pays européen consommateur de cycles.
- Les politiques publiques et les pratiques des consommateurs sont favorables à son développement.
- Prépondérance des vélos de ville.
- Forte progression des vélos électriques (21 %). La vente de vélos électriques représente 40 % du CA des ventes totales de vélos en France.
- 66% des français déclarent avoir pratiqué du vélo dans les 12 derniers mois.
- Usages : loisir 51 %, sport 29 %, déplacements quotidiens 24 %, tourisme 10 %, travail 9 %.

UN SECTEUR EN PLEINE MUTATION

La branche connaît aujourd'hui de nombreuses mutations qui impactent directement ses activités. Plusieurs facteurs sont à l'origine de ces mutations qui représentent de réelles opportunités d'évolution et de développement :

Les facteurs économiques

Ces dernières années, les entreprises de la branche sont soumises à un mouvement de concentration, auquel elles s'adaptent.: développement et consolidation des groupes, adaptation des entreprises artisanales, développement des réseaux (franchisés ou non) Pour soutenir les entreprises et les salariés face à ce contexte économique complexe, la branche met en place des dispositifs tels que la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) qui vise à sécuriser l'emploi ainsi qu'à bénéficier d'un diagnostic compétences.

Les facteurs réglementaires

De nombreuses réglementations et dispositions européennes ont été prises, au sujet notamment de la distribution, la sécurité et la performance environnementale (normes anti-pollution). Ces dernières permettent le développement de la recherche et les innovations technologiques.

Les facteurs technologiques

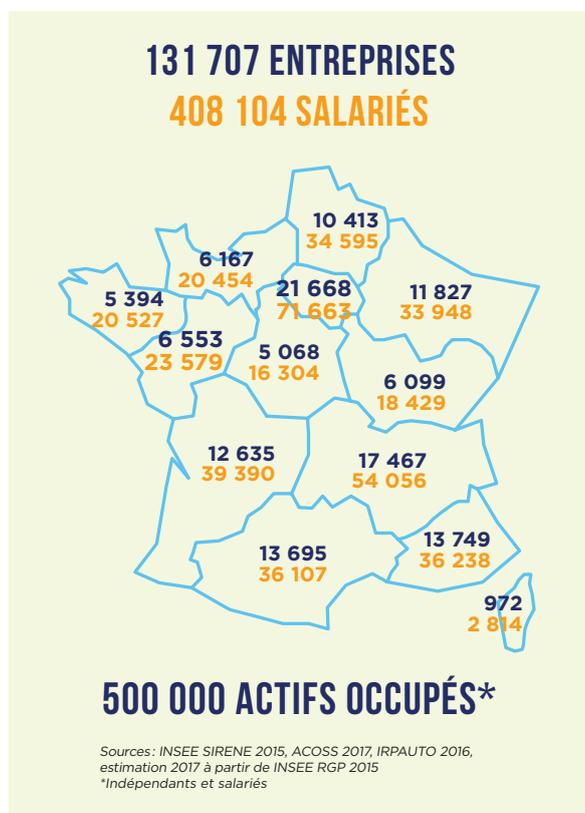
Le secteur automobile fait face à de profondes mutations technologiques, qui impactent de nombreux métiers : maîtrise des systèmes électroniques et informatiques, des outils informatiques et importance de l'entretien (sécurité, environnement, confort, etc.)

Les facteurs sociaux et sociétaux

La branche s'adapte aux évolutions démographiques à travers notamment la détermination d'une politique de formation active et la redéfinition des qualifications professionnelles (Répertoire national des qualifications des services de l'automobile).

On constate aussi, côté usagers, un changement durable des modes de consommation. Ces modes favorisent l'émergence de nouvelles offres de mobilité, avec notamment l'essor du vélo.

LE SECTEUR EN CHIFFRES

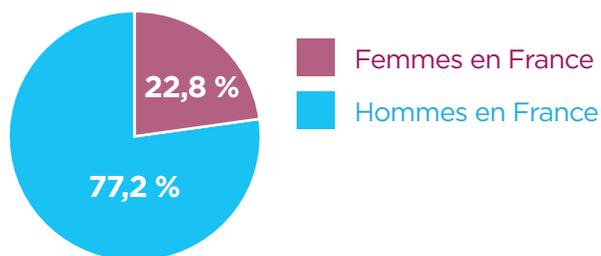


Répartition par taille d'entreprise

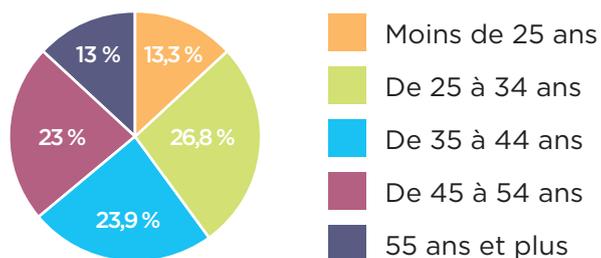
	Entreprises	Salariés
0 salarié	69 738	-
1 à 5 salariés	42 403	103 742
6 à 10 salariés	8 646	64 442
11 à 19 salariés	3 121	43 569
20 à 49 salariés	1 919	61 403
50 salariés et +	832	129 390
Total	126 658	402 546

Sources : INSEE SIRENE 2015 - ACOSS 2017 - IRPAUTO 2016 - INSEE DADS 2015

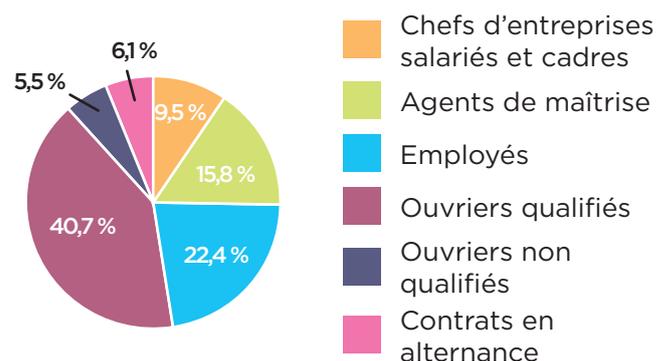
Répartition hommes / femmes



Emplois par âge



Emplois par catégorie socioprofessionnelle

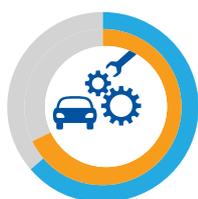




LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE : UN SECTEUR INCONTOURNABLE



UNE BRANCHE AUX SECTEURS D'ACTIVITÉS MULTIPLES ET AUX MISSIONS VARIÉES



COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE

261 000 salariés
91 160 entreprises



COMMERCE ET RÉPARATION CAMION

24 170 salariés
3 870 entreprises



COMMERCE ET RÉPARATION MOTOCYCLE

11 170 salariés
6 590 entreprises



COMMERCE ET RÉPARATION CYCLE

2 490 salariés
1 030 entreprises



CENTRES AUTO ET RÉPARATEURS RAPIDES

27 760 salariés
6 580 entreprises



STATIONS - SERVICE

17 320 salariés
3 230 entreprises



LOCATION AUTO

16 440 salariés
4 570 entreprises



PARCS DE STATIONNEMENT

6 290 salariés
500 entreprises



DÉMOLISSEURS RECYCLEURS

3 370 salariés
400 entreprises



ÉCOLES DE CONDUITE

27 060 salariés
11 300 entreprises



CONTRÔLE TECHNIQUE

11 530 salariés
5 080 entreprises



STATIONS DE LAVAGE

Salariés : ND*
Entreprises : ND*

* ND : non déterminé
Sources : INSEE - SIRENE 2016, ACOSS 2017, IRP AUTO 2017

LA FORMATION

L'année 2019 a été marquée par la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage et la qualification des jeunes est aujourd'hui, plus que jamais, une priorité gouvernementale. La branche des services de l'automobile manque de candidats dans certains métiers, malgré son dynamisme et l'employabilité exceptionnelle de ce secteur. Cependant, depuis 2015, le nombre des effectifs en formation repart à la hausse.

- **60 475** jeunes en formation dans les domaines spécifiques de la branche
- **31 137** sous statut scolaire
- **3 581 contrats de professionnalisation**
- **25 757 contrats d'apprentissage**
- **7,6 %** des effectifs salariés de la branche sont en alternance (contre 3,5% toutes branches confondues)

Effectifs en formation par filière

	FRANCE
Maintenance VP	34 819 59,6 %
Carrosserie	12 769 21,8 %
Maintenance VI	5 021 8,6 %
Maintenance Moto	3 773 6,5 %
Commerce	1 124 1,9 %
Magasinage	575 1,0 %
Enseignement de la conduite	265 0,5 %
Maintenance Cycles	104 0,2 %
TOTAL	58 450

Source : ANFA - Effectifs à la rentrée 2017

Effectifs en formation par certification

	FRANCE	DONT APPRENTIS
CAP	19 259 32,9 %	12 926 54,9 %
Mention complémentaire	531 0,9 %	469 2,0 %
Bac professionnel	31 604 54,1 %	8 235 35,0 %
BTS	3 627 6,2 %	1 753 7,4 %
Licence professionnelle	89 0,2 %	45 0,2 %
Diplôme d'ingénieur / Master	62 0,1 %	54 0,2 %
Titre professionnel	443 0,8 %	57 0,2 %
CQP	2 835 4,9 %	-
TOTAL	58 450	23 539

Source : ANFA - Effectifs à la rentrée 2017

Avec plus de 130 titres, diplômes et CQP, une insertion de 72 % des apprentis sept mois après la fin de leur formation, et de 95 % des personnes formées en CQP, l'alternance est la voie privilégiée d'accès aux métiers des services de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo.

SEMAINE-SERVICES-AUTO.COM



LE CONSEIL NATIONAL DES PROFESSIONS DE L'AUTOMOBILE



LE CNPA ET LA FILIÈRE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

Le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) est le premier mouvement des entrepreneurs de la mobilité en France. Représentative à plus de 86 %, l'organisation professionnelle rassemble 19 métiers structurés autour de cinq pôles d'activités : commerce et distribution ; économie circulaire et recyclage ; contrôle technique, réparation, maintenance ; solutions de mobilité ; sécurité et éducation routières. Plus de 140 000 entreprises et 500 000 actifs œuvrent au quotidien pour la mobilité des Français dans tous les territoires.

Une filière proactive, qui anticipe l'évolution des métiers et des compétences

La filière des services de l'automobile est particulièrement active dans le domaine de la formation professionnelle et de l'apprentissage : 55 000 jeunes suivent une formation dans la branche chaque année, et le taux d'apprentissage atteint 7 % des effectifs salariés. Cette politique volontariste conduit à d'excellents taux d'insertion professionnelle, dans des emplois non délocalisables. La formation continue, qui concerne 60 000 salariés par an, permet aux métiers du secteur de rester en phase avec les évolutions technologiques.

Une Convention collective qui fait référence

La Convention collective nationale du commerce et de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle et des activités connexes, est un cadre structurant qui favorise la qualité du dialogue social au sein de la filière. La culture de la négociation avec les partenaires sociaux fait partie intégrante de l'ADN du CNPA et permet d'adapter la Convention aux évolutions législatives, sociétales et technologiques.

La protection sociale pour les professionnels de la branche

Le statut d'organisation professionnelle majoritaire au sein de la filière offre au CNPA la possibilité de gérer lui-même son groupe de protection sociale (IRP AUTO) entièrement dédié à la branche, répondant aux besoins des professionnels.

Une filière qui développe une approche prospective sur les métiers de la mobilité

Aujourd'hui, le rapport des usagers vis-à-vis de la mobilité change profondément. Conscient de ces évolutions, le CNPA mène, en lien avec les partenaires sociaux de la branche, une prospective continue sur ses métiers pour anticiper ces mutations sur l'emploi et les compétences. En 2017, le CNPA et VialD ont créé le « Moove Lab », un programme d'accélération unique à Station F, pour développer des projets innovants dans le domaine de la mobilité et encourager les synergies entre les startups et les entreprises traditionnelles du CNPA. Le CNPA est ainsi la seule organisation professionnelle à être présent à Station F. En 2018, le CNPA a mené une étude prospective avec le cabinet Advancy pour modéliser les scénarios possibles d'évolution du mix motorisation et évaluer l'impact sur le parc automobile et les métiers du CNPA. En 2019, le CNPA élabore un Livre Blanc visant à poser un diagnostic sur les politiques de mobilité dans les territoires, et proposer des solutions aux élus et à nos concitoyens pour promouvoir la mobilité de tous et éviter la congestion comme l'exclusion. Parce qu'ils s'agit d'une réalité quotidienne pour des dizaines de millions de Français, les professionnels du secteur ont souhaité mener un travail de réflexion sur l'automobile, sa place dans la société et son avenir.



Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5^{ème} branche économique de France avec 140 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.



L'ANFA : UN ORGANISME AU SERVICE DE LA BRANCHE



L'ANFA ET SES MISSIONS

L'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile) est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation.

En prise directe avec les multiples évolutions qui caractérisent le champ de la formation professionnelle et les mutations du secteur (évolutions technologiques et réglementaires, bouleversement des mobilités), **L'ANFA se donne trois objectifs majeurs :**

- 1. PÉRENNISER** les entreprises, l'emploi et l'insertion des jeunes dans les services de l'automobile,
- 2. ACCOMPAGNER** les acteurs de la branche face aux évolutions,
- 3. SUSCITER** des vocations et **ACCOMPAGNER** les carrières professionnelles dans des métiers d'avenir, via des dispositifs de formation initiale et continue.

Afin de mener à bien cette mission, l'ANFA :

- **ANIME L'OBSERVATOIRE** des métiers des services de l'automobile (OPMQ de la branche),
- **APPORTE UNE EXPERTISE** dans le cadre du développement de la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) de branche,
- **PROPOSE** une ingénierie des dispositifs de formation professionnelle et intervient dans le cadre d'une mission d'appui et de conseil de la branche,
- **PROPOSE ET ÉLABORE** des certifications avec la Commission paritaire nationale,
- **PARTICIPE AUX COMMISSIONS** professionnelles consultatives des Ministères,
- **ASSURE** le contrôle, l'organisation et le suivi des jurys de certification,
- **PARTICIPE** à la mise à jour du Répertoire National des Qualifications des Services Automobiles (RNQSA) et du Répertoire National des Certifications des Services Automobiles (RNCSA),
- **PROCÈDE** à l'inscription des certifications et titres de la branche au RNCP et en assure le suivi après de la Commission paritaire nationale,
- **ASSURE** la promotion des métiers,
- **DÉVELOPPE** l'apprentissage, notamment via le réseau des CFA Pilotes et Associés, assure un lien avec les établissements scolaires, ceux relevant de l'enseignement supérieur et, de manière générale, avec les organismes de formation intervenant sur le champ de la branche,
- **GÈRE, SUIT ET DÉVELOPPE** les outils de promotion des emplois.



L'ANFA assure le pilotage de projets confiés par la branche et, à ce titre, collabore avec de nombreux partenaires, en particulier OPCO Mobilités et ses Délégations régionales, opérateur de compétences des métiers de la mobilité.



Les missions de l'ANFA sont financées par la taxe fiscale (taxe pour le développement de la formation professionnelle dans les métiers de la réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, visée à l'article 1609 sexvicies du Code Général des Impôts).



L'ANFA EN QUELQUES DATES

- 1952/** Création de L'Association Nationale pour le Développement de la Formation Professionnelle du Commerce de la Réparation Automobile, du Cycle et du Motocycle (ANDFPCRACM).
- 1977/** Signature d'une Convention de coopération avec l'Éducation nationale.
- 1992/** L'ANDFPCRACM devient l'ANFA (Association Nationale pour la Formation Automobile). Cette même année, l'ANFA met en place le réseau des CFA pilotes.
- 1993/** Création de l'Observatoire.
- 1995/** L'ANFA met en place un Conseil de gestion paritaire, confie son activité de prestataire de formation au GNFA (Groupement National pour la Formation Automobile), et devient l'organisme paritaire collecteur agréé - fonds d'assurance formation de la branche des services de l'automobile.
- 2004/** Loi relative à la formation professionnelle.
- 2009/** Loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- 2014/** Loi relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.
- 2015/** L'ANFA lance la « Semaine des Services de l'Automobile et de la Mobilité ».
- 2019/** Dans le cadre du mandat de gestion qui lui est confié, l'ANFA accompagne la création d'OPCO Mobilités, l'opérateur de compétences des métiers de la mobilité regroupant 22 branches - dont les services de l'automobile - et la RATP.
- 2020/** L'ANFA reconfigure son périmètre autour de l'Observatoire, la promotion des métiers, l'ingénierie de certifications et des dispositifs de branche et l'accompagnement des CFA.

L'ANFA EN QUELQUES CHIFFRES

Renouveler la population active et accompagner l'offre de formation initiale



Plus de **500 000** jeunes informés sur les différents métiers du secteur



1870 formateurs et enseignants bénéficiant d'actions de perfectionnement



Près de **60 500** jeunes en formation dont **31 130** jeunes sous statut scolaire, **29 340** alternants

S'ajoutent à ce nombre les alternants préparant des métiers transverses, ce qui porte le total, dans les entreprises de la branche, à près de **35 000** jeunes en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation



400 établissements de formation subventionnés (équipements et fonctionnement)



80 CFA pilotes et associés

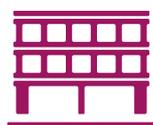


Plus de **60** actions de mobilité européenne pour **800** bénéficiaires



976 tuteurs et maîtres d'apprentissage accompagnés

Développer et adapter les compétences de la population active de la branche



321 entreprises accompagnées dans leur démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)



908 demandeurs d'emploi formés (612 préparations opérationnelles à l'emploi et 296 contrats de sécurisation professionnelle).



126 000 stagiaires formés



SUIVRE LA SSAM 2020



Réseaux Sociaux / Hashtags



NOS HASHTAGS : #SSAM2020 ; #metiersservicesauto



NOTRE FACEBOOK : métiers - services auto



NOTRE INSTAGRAM : metiers_services_auto

Site Web

www.semaine-services-auto.com

PARTENAIRES



CONTACT PRESSE

AGENCE COM'OVER

Pauline Demoustier
+33 7 69 05 25 93
anfa@com-over.com



ANFA
SERVICES DE L'AUTOMOBILE
ET DE LA MOBILITÉ